

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PLACE DEBUSSY – SENSIBUS CALVADOS MERCREDI 11 OCTOBRE 2023 Arrêté n° 2023/224		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;

VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;

VU la demande de Madame Estelle LIADOUZE de l'Association SOLIHA NORMANDIE par courriel en date du 13 juillet 2023, pour l'installation du SENSIBUS CALVADOS sur la Place Debussy à Ifs, à titre exceptionnelle le mercredi 11 octobre 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité d'autoriser l'Association SOLIHA NORMANDIE à stationner son véhicule SENSIBUS CALVADOS Place Debussy le mercredi 11 octobre 2023 de 7h00 à 12h00 ;

ARRETE

Article 1 L'Association SOLIHA NORMANDIE est autorisée à stationner le véhicule SENSIBUS CALVADOS le mercredi 11 octobre 2023 à partir de 7h00 jusqu'à 12h00, Place Debussy à Ifs afin d'assurer des missions à la rencontre des personnes âgées.

Article 2 Pour assurer le bon stationnement, face à l'auto-école située sur la place Claude Debussy, du véhicule « LE SENSIBUS CALVADOS », son installation devra être faite entre 7h00 et 7h30 afin de pas perturber la mise en place et le bon fonctionnement du marché.

Article 3 Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Cabinet du Maire / Service Communication ;
- Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement de la ville d'Ifs ;
- Le Pôle Santé de la ville d'Ifs ;
- L'association SOLIHA NORMANDIE.

Fait à Ifs, le 31 août 2023

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE